



Syndicat national de l'enseignement
Professionnel, Général, Technologique, de CPE et d'Agents

ACTION ET DEMOCRATIE LILLE

48, Rue G. FAURE

59130 LAMBERSART

courriel : ad.aclille@gmail.com

sylvie.vinsard@wanadoo.fr

<http://ad.aclille.free.fr>

03.20.40.91.90 & 06.48.48.65.60

Académie de Lille

À l'attention de Monsieur le Président de la CCP
des non titulaires enseignants, d'éducation et
d'orientation

Objet : Questions diverses pour la CCP du 17 Mai 2016

Lille, le 10 mai 2016

Monsieur le Président de la CCP,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous une liste de questions qui pourraient être abordées lors de la CCP du 17 mai 2016.

1. Avec la réforme du collège, nous voudrions savoir quel scénario a été envisagé pour les collègues contractuels de langue, proches du CDI, dont le poste est supprimé à la rentrée prochaine ? Lors de la dernière CCP, vous nous aviez affirmé que rien n'était envisagé pour l'instant et que nous nous reverrions pour en discuter. Qu'en est-il à l'heure actuelle ?

2. Lors de la CCP du 19 janvier 2016, vous nous aviez affirmé que le livret d'accueil pour les contractuels dans l'académie était « à 80% terminé » au sein du bureau B6. Les nouveaux contractuels vont-ils pouvoir en bénéficier dès la rentrée de septembre ? Les représentants auront-ils un droit de regard dessus avant sa validation? L'idée du dossier découle tout de même de l'initiative d'Action et Démocratie...

3. Pour les collègues contractuels qui n'ont ni de carte d'identité nationale ni de passeport et qui enseignent dans une discipline à concours, pouvez-vous nous dire si leur échelon reste bloqué ou non ? Vous nous aviez annoncé vous renseigner pour nous le communiquer lors de la dernière CCP.

4. Nous demandons à ce que soit instituée une fiche de vœux pour les contractuels à la fin de chaque contrat. Pourquoi ne pas la faire apparaître dans le livret d'accueil des contractuels ?

5. En ce qui concerne la préparation à certains concours internes, des collègues contractuels, qui ont obtenu le concours, disent que la formation à la construction du dossier RAEP est très bien travaillée, suivie mais une fois admissibles, il n'y a pas de préparation aux épreuves orales. Pourquoi les formateurs ne feraient-ils pas le suivi afin de proposer quelques oraux, conseils méthodes? Les collègues sont obligés de se rapprocher des collègues en établissement (qui parfois n'ont pas passé la nouvelle mouture des concours) ou de tenter par le biais de syndicats de trouver une personne

ayant réellement passé l'oral. N'oublions pas que certaines disciplines n'ont pas non plus de préparation au concours interne par exemple. Il serait temps d'instituer de vraie formation où chacun aurait sa chance.

6. On constate encore une fois que nos collègues contractuels n'étant recrutés que sur la base de diplôme, sans aucune formation ni conseils préalables, se retrouvent en grandes difficultés devant les élèves. Or, ils sont malgré tout rapidement stigmatisés quand ils sont en difficultés... On leur pardonne assez peu leurs "faiblesses" et on fait appel à l'inspecteur comme solution. Lors des assises de la Refondation des 2 et 3 mai derniers, le président des ESPE Jacques Ginestie et Daniel Filatre recteur de l'académie de Versailles sont aussi conscients du manque de formation proposé aux contractuels. Il serait temps d'instituer un vrai suivi pour les "jeunes" contractuels par un tuteur au sein de l'établissement (de la discipline ou non). Rétablir l'humain au cœur d'un système qui profite aisément de cette manne qui représente un effectif assez lourd dans notre académie.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président à la CCP, en l'expression de nos respectueuses salutations.

M. Renelde LAVALLÉE et Melle Laëtitia NOWOTNY
- Délégués du personnel non titulaire pour Action Démocratie CFE-CGC -